



Communiqué de Presse

Mercredi 27 novembre 2019

La Banque des Territoires et CNR renforcent leur partenariat pour la Transition Énergétique

La Banque des Territoires entre au capital de CNR Solaire 1, filiale de CNR, porteuse de trois projets de centrales photovoltaïques représentant près de 23 MWc de puissance installée. Cet investissement permet ainsi à CNR d'accroître son potentiel de développement d'autres projets et à la Banque des Territoires de poursuivre son engagement majeur dans les projets de transition énergétique.

Actionnaire de CNR à hauteur de 33,2 % et présent aux côtés de CNR ou de sa filiale CN'AIR au capital de plusieurs sociétés intervenant dans la Transition Énergétique en France, le groupe Caisse des Dépôts est un partenaire de longue date de CNR.

L'accompagnement des territoires dans les projets de transition énergétique et écologique est une priorité pour CNR comme pour la Banque des Territoires – groupe Caisse des Dépôts. Elle a donc décidé d'investir et de devenir actionnaire à hauteur de 50 %, dans la société CNR Solaire 1, porteuse de trois projets de parcs photovoltaïques au sol développés par CNR, déjà en service ou en toute fin de construction :

- Le parc de Bollène, dans le Vaucluse, implanté sur un site industriel CNR en friche, pour une puissance installée de 3.6 MWc, et mis en service au printemps 2019.
- Le parc de Gramat dans le Lot, d'une puissance installée de 5 MWc, mis en service à l'été 2019. Ce parc est implanté sur une ancienne décharge et contribue ainsi à sa réhabilitation.
- Le parc de Caderousse, dans le Vaucluse, de 14 MWc de puissance installée, en fin de construction et dont la mise en service est prévue fin 2019 – début 2020.

Les centrales de Caderousse et Bollène sont équipées de la technologie « trackers » qui permet de suivre la course du soleil et d'accroître ainsi leurs performances.

Ces trois parcs produiront au total plus de 40 GWh par an, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de près de 16 000 personnes (chauffage inclus).

Cette nouvelle association entre CNR et la Banque des Territoires pourrait ouvrir à d'autres projets communs à venir en photovoltaïque ou éolien.

Contacts presse :

CNR : Béatrice Ailloud - 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes : Anne-Laure Badaut – 04 72 11 49 52 - anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr



A propos de CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

CNR produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires brut 2018 : 1 380 M€
- Effectif : 1 363 collaborateurs
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3811 MW
- Production moyenne annuelle : 15 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)

Ensemble du parc de production : 47 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 49 parcs éoliens, 28 centrales photovoltaïques.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

CNR : Béatrice Ailloud - 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes : Anne-Laure Badaut – 04 72 11 49 52 - anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr